

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES  
MEMBRES DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA MAURICIE  
TENUE AU RESTAURANT LA PORTE DE LA MAURICIE DE YAMACHICHE**

**LE 28 AVRIL 2022 À 14 h**

---

21 membres présents  
30 personnes présentes

**1.- MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Monsieur Laurier Mongrain souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 14 h.

**Résolution # 2022-04-28-1624  
Ouverture de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Camille Levesque, secondée par monsieur Jean-Pierre Simard, l'assemblée est ouverte à 14 h.

**2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Laurier Mongrain fait la lecture de l'avis de convocation.

**Résolution # 2022-04-28-1625  
Lecture et adoption de l'avis de convocation**

Sur proposition de monsieur Mario Lapolice, secondée par monsieur Luc Champagne, l'avis de convocation est accepté.

**3.- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE**

Monsieur Leblond demande s'il fait une lecture intégrale des procédures d'assemblée.

**Résolution # 2022-04-28-1626  
Lecture et adoption des procédures d'assemblée**

Sur proposition de monsieur Mario Lapolice, secondée par monsieur Luc Champagne et de façon unanime, les procédures d'assemblée sont acceptées sans lecture.

**4.- LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Ghislain Leblond procède à la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution # 2022-04-28-1627  
Acceptation du projet d'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Camille Levesque, secondée par monsieur Jean-Pierre Simard, le projet d'ordre jour est accepté en laissant le « Divers » ouvert.

***ORDRE DU JOUR***

1. Mot de bienvenue par le président et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du 31 août 2021
6. Message du président
7. Lecture et adoption du rapport des activités 2021
8. Lecture et adoption du rapport financier 2021
9. Ratification des gestes du conseil d'administration
10. Élection des trois administrateurs
11. Allocution des invités
12. Divers
13. Tirage de prix de présence
14. Levée de l'assemblée

***5.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU 31 AOÛT 2021***

Monsieur Leblond demande s'il fait une lecture intégrale ou abrégée du procès-verbal du 31 août 2021.

***Résolution # 2022-04-28-1628  
Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
des membres du 31 août 2021***

Sur proposition de monsieur Alain Thibodeau, secondée par monsieur Guy Massicotte et de façon unanime, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du 31 août 2021 est lu de façon abrégée et acceptée.

***6.- MESSAGE DU PRÉSIDENT***

Ce sujet a déjà été traité lors de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint.

***7.- LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS 2021***

Monsieur Laurier Mongrain mentionne que le rapport d'activités fut présenté lors de l'assemblée précédente.

***Résolution # 2022-04-28-1629  
Adoption du rapport des activités 2021***

Sur proposition de monsieur Mario Lapolice, secondée par monsieur Alain Dessureault et de façon unanime, le rapport des activités 2021 est accepté.

**8.- LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2021**

Monsieur Laurier Mongrain mentionne que le rapport financier 2021 fut présenté lors de l'assemblée précédente.

***Résolution # 2022-04-28-1630  
Adoption du rapport financier 2021***

Sur proposition de monsieur François Douville, secondée par monsieur Guillaume Goyette et de façon unanime, le rapport financier 2021 est accepté.

**9.- RATIFICATION DES GESTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Mongrain demande une résolution pour la ratification des gestes des administrateurs au cours de l'année 2021.

***Résolution # 2022-04-28-1631  
Ratification des gestes du conseil d'administration***

Sur proposition de monsieur Mario Lapolice, secondée de monsieur Camille Levesque et de façon unanime, les gestes du conseil d'administration pour l'année 2021 sont ratifiés.

**10.- ÉLECTION DE TROIS ADMINISTRATEURS**

Monsieur Ghislain Leblond mentionne qu'à la demande de la RMAAQ, il doit faire la lecture des articles 89, 89.1 et 30 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, ce qu'il effectue sur le champ.

Monsieur Ghislain Leblond mentionne que cette année, il y a trois postes en élection et le Syndicat a reçu une mise en candidature par poste, soit :

Monsieur François Douville pour le poste numéro 2  
Monsieur Jean-Denis Toupin pour le poste numéro 4  
Monsieur Guillaume Goyette pour le poste numéro 7

Monsieur Leblond demande une résolution afin d'entériner les nominations pour les trois postes d'administrateurs.

***Résolution # 2022-04-28-1632  
Élection de trois administrateurs***

Sur proposition de monsieur Ronald Lapierre, secondée de monsieur Jean-Luc Fafard, messieurs Douville, Toupin et Goyette sont confirmés comme administrateurs aux postes respectifs 2, 4 et 7.

**11.- ALLOCUTION DES INVITÉS**

Monsieur Laurier Mongrain invite monsieur Marc-André Rhéaume à venir faire une présentation sur les dossiers importants de la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Quelques précisions sont demandées par les producteurs.

**12.- DIVERS**

Monsieur Laurier Mongrain demande si les producteurs ont d'autres sujets à discuter.

Les sujets suivants sont apportés :

- Mettre un article dans le Forêts Nouvelles sur l'étalement du revenu;
- Lors de la prochaine AGA, il faudrait que les gens soient attentifs aux interventions de tout le monde et aux présentations et éviter de parler dans la salle;
- Les cellulaires devraient être fermés par respect pour les autres;
- Les micros n'étaient pas fonctionnels durant toute la réunion ce qui était désagréable, surtout que nous payons pour ce service;
- La rétro annoncée aujourd'hui est une excellente nouvelle pour les producteurs. La région de la Mauricie est celle, avec le Centre-du-Québec, qui paye le plus pour le feuillu dur.

**13.- TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE**

Monsieur Laurier Mongrain procède au tirage au sort de prix de présence. Pour les équipements forestiers, une partie de ceux-ci sont une commandite de Machinerie Baron et Tousignant de Trois-Rivières. De plus, deux bons d'achat de 50 \$ sont une commandite de **Novago Coopérative de St-Barthélemy**.

Les gagnants sont :

- Jean-Guy Mercier (gants)
- Martial Toupin (hache)
- Jean-Pierre Simard (Scie manuelle)
- Guillaume Goyette (bon d'achat de 50\$)
- Alain Thibodeau (bon d'achat de 50\$)
- François Douville (équipement de sécurité)
- Jean-Denis Toupin (scie mécanique)

14.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Résolution # 2022-04-28-1633**

**Levée de la réunion**

Sur proposition de monsieur Luc Champagne, secondée par monsieur Mario Lapolice, la réunion est levée à 15 h 30.

---

Laurier Mongrain  
Président

---

Ghislain Leblond  
Secrétaire



Est accepté tel que rédigé

Est accepté tel que modifié

**PRÉSENCES - AGA 28 avril 2022**

**Mauricie-Lanaudière**

<b>Nom</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Membre ou non-membre</b>
Laurier Mongrain		Membre
Clovis Paquin	9355-2651 Québec inc.	Membre
François Douville		Membre
Jean-Denis Toupin		Membre
André Saulnier		Membre
Guillaume Goyette	Goyette Guillaume/Mélanie Brunelle	Membre
Alain Desssureault		Membre
Mario Buist		Membre
Naud P., Durocher S., Lapolice M., Allard C.	Mario Lapolice	Membre
Jean-Luc Fafard		Membre
Luc Champagne		Membre
Réjean Veillette		Membre
André Veillette		Non-membre
Alain Veillette, Nicole Houde		Membre
Jean-Claude Ricard		Non-membre
Jean-Pierre Simard		Membre
Martial Toupin		Membre
Guy Massicotte	Guy et Réjean Massicotte	Membre
Gilles Brunelle		Non-membre
Ronald Lapierre		Membre
Camille Lévesque	Terra-Bois	Membre
Boulangier Charles		Membre
Alain Thibodeau		Membre
Jean-Guy Mercier		Membre
Ghislain Leblond	SPBM	
Nicolas Caouette	SPBM	
Martine Gignac	SPBM	
Karine Gravel	Vérificatrice comptable	
Marc-André Rhéaume	FPFQ	